



Assemblée générale ordinaire de l'UFUTA

Mayenne, Mercredi 15 juin 2022

Le Président ouvre la séance en faisant les remarques suivantes :

- la convocation a été adressée dans les temps imposés par les statuts, les statuts et le règlement intérieur sont respectés.

- Le nombre d'UTL présentes ou représentées est de 21 : le quorum de 25% est atteint.

- Le nombre de délégués présents et/ou représentés est de **58 votants**.

En conséquence l'AGO, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

1.- Vote des CR de l'AGE et de l'AGO du 8 juin 2021 (en distanciel)

Vote du CR de l'AGE

Contre : 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité**

Vote du CR de l'AGO

Contre : 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité**

2.- Mouvement des adhérents

A la date de notre AG, 2 membres - Belley et Meaux - n'ont pas renouvelé leur cotisation : selon nos statuts ils sont par conséquent considérés comme démissionnaires.

L'UTL de Nantes a décidé de quitter l'Union et nous en a informé.

L'assemblée générale prend acte de ces 3 départs en espérant qu'ils soient temporaires, en effet l'article 8 des statuts « Admission » permet aux structures pendant 3 ans de réintégrer l'Union sans vote de l'AG sur décision du CA.

L'accréditation pour de nouvelles structures est de 2 ans (cf. art 7 b). La validité de l'accréditation de trois universités - Aubagne, Béziers, Dinard - prend fin en juin 2022. La période de pandémie a retardé leur démarche d'adhésion ; compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, le président demande à l'assemblée d'accorder un délai d'une année supplémentaire afin de leur permettre de finaliser leur dossier d'admission. Cette décision est dérogatoire, c'est la raison pour laquelle le vote de l'AG est requis.

Contre : 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité pour le délai d'une année supplémentaire**

3.-Vote des rapports moral et financier (textes en annexe)

3.1 Rapport Moral du Président

Le président précise que ce rapport est le fruit d'un travail collectif ; il a été soumis au vote du CA et présenté en son nom

Contre 0 Abstention 0 **Adopté à l'unanimité**

3.2 Rapport financier

Le rapport financier concerne les exercices comptables sur 2 années de septembre 2019 à juin 2020 et septembre 2020 à juin 2021. Il a été soumis au vote du CA et présenté en son nom

Contre 0 Abstention : 6 **Adopté à l'unanimité**

Le Président remercie le trésorier pour l'exemplarité de la tenue des comptes

4. Eléments budgétaires

Budget en cours de réalisation : ce budget concerne l'exercice comptable du 1er Septembre 2021 au 31 Août 2022.

Les éléments qui figurent dans ce budget sont au 8 juin 2022, les résultats sont donc estimés. Certaines charges sont à venir de manière certaine, d'autres sont sûres quant à leur venue mais inconnues quant à leur montant. Elles ne sont pas dans le document présenté

Estimation des charges à venir

- Charges à venir **certaines et connues** :
Prix de la recherche : 2 000,00 €
Impression Bilan et Triptyques 270,45 €

- Charges à venir **certaines et inconnues** : (Elles sont estimées)

Prix de la recherche : défraiements des lauréats : 700,00 €
Assises UFUTA + AG 6 500,00 €

Estimation du budget en cours d'exécution

Charges	Montant	Produits	Montant
Communication	729,06	Adhésions	11 758,50
Recherche	193,09	Produits financiers	252,25
Administration	931,70		
Fonctionnement	0,00		
Actions UFUTA	4 038,00		
A prévoir (certain)	2 270,47		
Bénéfice estimé	3 858,43	Perte estimée	3 341,57
Total charges	12 020,75	Total Produits	12 020,75

Le bénéfice en bleu correspond au budget sans intégrer les éléments certains non connus

La perte en rouge c'est en intégrant les charges certaines inconnues avec l'estimation de leurs montants

5. Vote du budget prévisionnel 2022-2023 (annexe 3)

Le pt rappelle que ce budget a été établi sur un principe de prudence IL commence par le côté recettes de ce budget il propose de maintenir la cotisation à 0, 50 € par adhérent

Contre 0 Abstention : 6 **Adopté à l'unanimité**

Il propose ensuite le côté Dépenses en indiquant qu'il est probable en fonction des projets que l'on puise dans les réserves de l'U Cependant le budget proposé est en équilibre comme le veulent les règles comptables

Le budget voir annexe n° 3 budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité

6. Cooptations au Conseil d'administration

Cf. rapport moral qui les a présentées

Le CA a nommé personne qualifiée Marie-Denise RISS-COLY puis l'a désignée comme Présidente du comité Scientifique.

➤ 1.12 Modifications dans la composition du CA de l'UFUTA

Mme Michèle JEGAT de l'UTL34 est désormais suppléante de Stéphane RAVAILLE

Mme Bélen JEANNE.de l'UATL d'Angers est suppléante de M Eric HENRY

Mme Françoise CLAUDEL de l'UL de Saint-Germain en Laye devient suppléante de Mme Geneviève LANGLOIS

7. Politique de partage des conférences et des cours

Le CA a très récemment débuté une de réflexion sur ce sujet. L'objectif est de mutualiser et multiplier les offres à toutes les structures.

Dans cette démarche il y a beaucoup de complexité, beaucoup de points juridiques à envisager et à étudier. Toutefois le Président demande à l'AG de réfléchir ensemble sur les grands principes :

Concernant les conférences on distinguerait 2 types de structures à savoir : structure offreuse et structure demandeuse

Actuellement, d'après les estimations du Président, après quelques contacts, il y aurait 2 structures offeuses et 4 structures demandeuses.

Lorsque ces conférences seront mises en place elles répondraient aux caractéristiques suivantes :

Gratuité pour les offreurs, prix à déterminer pour les demandeurs

Respect total du droit à l'image et du droit d'auteur, l'AG insiste sur ce point.

Convention type de l'UFUTA proposée aux structures offeuses (à élaborer)

Cession du droit de diffusion à l'UFUTA assortie du versement d'une subvention

De la discussion avec l'Assemblée générale il ressort que le partage de conférences ainsi proposé est complexe à mettre en œuvre en particulier dans ses aspects juridiques. La réflexion sera engagée par le CA dès la rentrée afin de proposer un projet clairement défini. L'idée est de mutualiser, de partager dans un esprit de solidarité. L'important est de travailler ensemble.

Par contre la mise en place des cours en distanciel est plus facile ; elle peut démarrer dès la rentrée 2022.

Les cours :

Le président donne pour exemple ce qui est prévu par UTL34 à la rentrée prochaine :

Une cotisation de 30 € pour les adhérents de l'Union et de 50 € pour les extérieurs

En ce qui concerne ces cours en visio, l'UFUTA informera de leur mise à disposition, à charge pour les structures d'informer ses adhérents.

L'AG donne son accord pour la partie cours et valide la démarche engagée par le CA au niveau des conférences.

8. Bilan d'activité et prospective.

Il s'agit du bilan général des activités de l'UFUTA pour les années 2019-2021 présenté dans le cadre de la convention ministérielle multipartite de 2015. Il a été élaboré et rédigé sous la responsabilité de F. AMBOLET que le Président remercie très chaleureusement pour cet investissement.

Il est établi en 4 parties après un préambule rappelant l'objectif du bilan, la convention multipartite et les engagements des signataires, la crise sanitaire et la fracture numérique.

1. Les années 2019-2021 : analyse critique des actions menées et proposition d'un certain nombre de changements dont le financement de l'Union
2. Crise sanitaire : analyse de l'impact sur les structures ; une exceptionnelle « capacité de résilience » et une vitalité conservée
3. Avenir et prospective : le statut du bénévole – ne pas perdre le lien –
4. Citoyenneté et solidarité : l'intergénérationnel ; le « vent numérique » au service de tous.

Un exemplaire de ce bilan a été donné aux structures présentes et sera envoyé à celle qui n'ont pu venir à cette AG

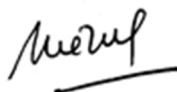
9. Informations diverses

Pierre Douillet informe l'assemblée que l'UTL de Mayenne est invitée à l'assemblée générale de l'Association des maires de la Mayenne (AMF53)

Proposition de Bélen JEANNE (Angers) : dans le cadre de la communication : soumettre le même un article à toute la presse la même semaine

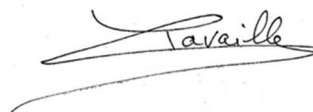
Aucune question diverse a été transmise au Président ce dernier met fin à l'Assemblée Générale 2022

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE

Annexes :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel 2022-2023

Annexe 1 : Rapport moral du Président

Ce rapport moral commence au 9 juin 2021 (AG en distanciel) et se termine ce jour (15 juin 2022 **Mayenne**). Il est présenté au nom du CA qui l'a validé lors de sa réunion du 13 juin 2022.

Il est divisé en 4 parties avec les mêmes titres que les fois précédentes ce qui permet des comparaisons. Vous pouvez poser toutes les questions que vous souhaitez sur ce rapport moral car il n'est pas nécessaire qu'elle soit inscrite à l'Ordre du Jour

1^{ère} Partie consacrée à l'administration de l'Union

La période couverte par ce rapport moral s'ouvre juste après les deux AG (AGO et AGE) tenues en distanciel grâce notamment à l'outil en ligne fourni par l'Association Balotilo.

Une période marquée à la fois par la reprise des activités mais également par des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Cette 1^{ère} partie est subdivisée en **3 grands points**.

1.1 Les organes de pilotage (Bureau et CA)

➤ 1.11 Élection du bureau de l'UFUTA

Suite aux élections organisées par l'AGO pour renouveler les administrateurs de l'UFUTA, le CA s'est réuni en distanciel le mercredi 9 juin. Ont été élus membres du bureau :

Président :	Stéphane RAVAILLE (UTL34)
1 ^{er} Vice-Président :	Yvon LE GALL (UP Nantes)
Trésorier :	Christian LATRY (UIA Boulogne/mer)
Secrétaire :	Céline MENIL (UTL Le Mans)
Vice-Présidente chargée de la communication :	Françoise DAVID SCIARA (UTL Poitiers)
Vice-Président chargé de la R&D	François AMBOLET
Vice-Présidente chargée de la recherche nouveaux adhérents :	Monique FALLEAU (UTL Orléans)
Secrétaire adjointe :	Ariane CHARTIER (UIA94 de Créteil)

Par ailleurs le CA a nommé personne qualifiée Marie-Denise RISS COLY puis l'a désignée comme Présidente du comité Scientifique.

➤ 1.12 Modifications dans la composition du CA de l'UFUTA

L'UTL34 a fait connaître une modification au niveau de la suppléance de M. RAVAILLE, Mme Michèle JEGAT a été élue suppléante en remplacement de M Edgar BOCAGE.

L'UATL (Angers) a proposé une suppléante à M. HENRY(Président) en la Personne de Mme Bélen JEANNE.

Enfin l'UL de Saint-Germain en Laye a également fait connaître le remplacement de la suppléante de Mme Geneviève LANGLOIS, Mme DUMORTIER. Celle-ci est remplacée par Mme Françoise CLAUDEL

Vote : Contre : 0 Abstention 0 Pour : Unanimité

1.2 Le pilotage de l'UFUTA

➤ 1.21 Modification du règlement intérieur de l'UFUTA

Le R.I de l'UFUTA a été modifié à **trois reprises** :

Une première fois pour le mettre à jour suite à la modification des statuts.

Article 4 : ajout de la dernière ligne dans la liste des missions (cf. statuts)

Articles 5 et 6 : ajout Label membre agréé et fonctionnement

Article 19 : dernière cotisation d'accréditation en remplacement + Parrainage

Une baisse de cotisation est effectuée pour une UTL qui fait adhérer une nouvelle UTL à l'UFUTA

Article 20 : nouvel article. **État d'urgence**

Article 21 : prêt : **maximum 5 ans taux 0%** en soutien aux UTL

Article 22 : simplification de transmission de frais de déplacement directement au trésorier

Une deuxième fois en y ajoutant la charte relative au fonctionnement de la commission Label cette charte a été la première activité de la commission et je remercie ses membres (...) pour le travail accompli. La commission Label est aujourd'hui opérationnelle et attends les dossiers.

Une troisième fois en y incluant un règlement financier pour les Assises et les chardons.

L'objectif était de rendre pérenne un financement de l'UFUTA vers la structure qui organise les Assises ou les Chardons. Pour faire simple, l'UFUTA verse une première aide financière à hauteur de 2 500€ sur présentation d'un budget prévisionnel et de manière quasi immédiate et s'engage à verser un complément pour éviter la mise en déficit du projet sur présentation du budget définitif et avec un maximum de 2 500€ (ou moins en fonction dudit déficit).

➤ **1.22 Réunion du Conseil d'Administration – continuation de l'état d'urgence**

Tous les CA de l'UFUTA se sont **tenus en distanciel** à l'exception du dernier (lundi 13 juin) en utilisant Microsoft Teams. Nous en avons profité pour inviter systématiquement les suppléants afin de les intégrer plus facilement au CA de l'Union.

7 CA se sont réunis au cours de cette période (29 Août, 19 Octobre, 30 novembre en 2021 et 25 janvier 22 mars 10 Mai et 13 juin en 2022. Les suppléants y étaient intégrés.

À chaque fois sur notre site internet (Rubrique fonctionnement puis organes de pilotage puis CA), vous trouvez les comptes rendus dès qu'ils ont été approuvés par le CA. Il y a donc un décalage d'un CA.

Ce rapport moral intègre, bien entendu, tous les travaux du CA, sur la période, de manière analytique.

➤ **1.23 Journées des dirigeants**

Remarque préliminaire : La journée des dirigeants a vocation à réunir, sur un ou plusieurs thèmes précis, les personnes qui dirigent les structures membres de l'UFUTA ou qui font partie de l'équipe dirigeante : Directrice (Directeur), Présidente (Président) Trésorière (Trésorier), Secrétaire ou autres dirigeants.

L'UFUTA a joué pleinement un rôle de collecte d'informations, de diffusion auprès de chaque structure, d'instance de réflexion, afin d'apporter une aide aux diverses structures.

La solidarité mise en place à ces multiples occasions est exemplaire. Nous bénéficions tous de ce partage.

Les journées des dirigeants ont été les suivantes :

10 décembre 2021 : Nous avons fait le tour des difficultés et évoqué ensemble comment s'est passée la rentrée de septembre 2021. Chaque structure a partagé un résumé des conditions qu'elle a subies avec des baisses plus ou moins grandes d'effectifs. Des tensions sur la trésorerie ont été évoquées.

7 Avril 2022 : Un nouvel état des lieux a été fait dans lequel apparaissent des éléments positifs en particulier un nombre croissant de nouveaux adhérents, avec le constat de frilosité chez les anciens. Nous avons abordé la problématique du partage de conférences et de cours, problématique qui est à l'ODJ de cette AG.

Note : Les comptes rendus de ces journées ne sont accessibles que pour les structures membres de l'UFUTA sur la partie protégée du site.

➤ 1.24 Implication plus grande des suppléants au sein du CA

Le CA a souhaité mieux impliquer les suppléants qui d'habitude ne sont sollicités que lorsque le titulaire ne peut se libérer. Profitant du fait que nos CA se sont tenus en virtuel, nous avons posé le principe d'inviter systématiquement les suppléants pour les faire participer à nos travaux. Je tiens à tous les remercier.

➤ 1.25 le mouvement des adhérents :

Il vous a été présenté au point 2° de notre ordre du jour, je l'inclus dans le rapport moral en regrettant, à nouveau, que des structures nous quittent. J'espère que cela est temporaire.

1.3 le travail des administrateurs et des commissions

Je voudrais ici à la fois vous rendre compte du travail effectué par l'ensemble du CA mais également remercier tous les administrateurs qui œuvrent à mes côtés pour diriger notre Union. Les éléments essentiels du travail du CA sur la période couverte par ce rapport moral, en dehors d'autres points classés par ailleurs, sont les suivants :

➤ 1.31 le travail du Comité Scientifique :

Présidente : Marie-Denise RISS-COLY

Autres membres : François AMBOLET, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Stéphane RAVAILLE.

L'essentiel du travail a été de lire les œuvres proposées au prix de la recherche, puis d'en établir le palmarès.

Nous avons également réfléchi au règlement des chardons dont le prix sera décerné en 2024.

➤ 1.32 le travail des commissions :

La commission Label. Elle est composée de la manière suivante :

Structures Universitaire : M Olivier AGOSTINI (UTL Toulon), M Dominique BREILLAT (UTL Poitiers)
M Yvon Le Gall (Nantes), Mme Chantal PROUST (UTLO), M François VELLAS (AIU3A Toulouse)

Structures Associatives : M Bernard BODIN (UTLHM) , Mme Brigitte DUMORTIER (ULSG en laye) ;
Stéphane RAVAILLE (UTL34) Mme LE TEXIER Lisette (UTLe)

Mme Céline Ménil prenant à sa charge le secrétariat et je l'en remercie chaleureusement.

1^{ière} réunion le 26 Novembre au cours de laquelle nous avons défini de grands principes de fonctionnement, et les lignes directrices du dossier de demande de Label.

2^{ième} réunion le 21 Janvier pour arrêter la charte annexée au règlement intérieur. En tant que tel la charte est applicable immédiatement dès l'adoption pour les membres du CA et 2 mois après son vote dans l'UFUTA

La commission Assises 2022. Elle a eu la lourde tâche de préparer ces Assises. Nous avons travaillé en distanciel. (Bernard BODIN, Marie Denise RISS Coly, François AMBOLET ; Françoise DAVID-SCIARA ; Yvon LE GALL ; Christian LATRY) et des membres du CA de l'UTL de Haute Mayenne (Pierre DOUILLET – Président ; Annick BAYER, Georges MONTARON, Jean-Pierre GICQUELAY, Geneviève RENAUD, Nicole MONTARON, Jean GOARIN) Merci à tous les adhérents de l'UTL de Mayenne pour leur aide dans l'organisation.

La commission soutien aux projets n'a pas travaillé cette année faute de projets. Partie remise je n'en doute pas.

➤ 1.33 Les groupes de travail :

François AMBOLET a eu la lourde charge d'établir le Bilan III des activités de l'UFUTA. Merci à toutes les structures qui ont répondu à l'enquête qui leur a été adressée pour l'intégrer dans ce bilan. Celui-ci sera à votre disposition sur notre site (rubrique Présentation puis Bilan des activités). Ce Bilan est adressé à nos partenaires de la convention multipartite et constitue un précieux outil pour visualiser la politique suivie par l'UFUTA. Il vous est en ce moment distribué, nous nous y arrêterons au cours de cette AG.

Monique Falleau a travaillé pour proposer à de nombreuses UTLs d'adhérer à l'UFUTA. De nombreux contacts ont été pris : UTL de Rennes, UP de Laval, UTL La Ferté Macé, UTL de Vitré, UTA de Vannes, UTL du savoir partagé de Château Gontier, UTL d'Alençon/UIA de Normandie – Caen, UTL du pays de St Malo. Ces contacts étaient assortis d'une invitation à assister à nos travaux.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce jour dans notre assemblée Mme Isabelle LETIEMBRE de l'UTA de Vannes, M. Pierre TRONCHON de l'UTL de Paimpol et M. Jean-Yves CHEVALIER de l'Université du savoir partagé de Château Gontier. Je leur souhaite la bienvenue dans notre AG.

Je ne peux que remercier Monique FALLEAU pour ce travail constant, fait de nombreuses relances, au service de notre Union. Patience et persévérance sont les maîtres mots de ce travail

En attente de vérification et complément par Monique

La commission communication a également travaillé nous allons en parler dans le point 2

2ième partie de ce rapport : La communication

Cette partie se divise en 3 éléments, plan de communication, communication interne puis externe

➤ 2.1 Un plan de communication ambitieux CA du 19 octobre 2021

J'adresse mes remerciements chaleureux à Geneviève Langlois administratrice de l'ULSG qui a servi d'intermédiaire avec sa fille, spécialiste de communication qui a élaboré gracieusement ce plan. Je tiens à souligner **la très haute qualité de ce travail**. Nous avons créé une commission communication (Mmes Françoise David Sciara, Monique FALLEAU Geneviève LANGLOIS, Ms François AMBOLET, Stéphane RAVAILLE. (Olivier BARALE y étant invité)

- Faire un diagnostic des forces et des faiblesses de l'union : faire un état des lieux
- Hiérarchiser en termes de calendrier de ce qui est réalisable
- Déboucher sur un bilan stratégique
- Penser budget

⇒ Décisions prises :

Augmenter le volume horaire de M Olivier BARALE jusqu'à 10 H /semaine Pilotage des contenus Carte interactive, développement d'un cadre commun (unité de présentation) pour mettre en valeur une UTL par mois (newsletter)

Évolution de la page accueil du site plus dynamique

Communication papier sous forme de brochure, de Flyer.

Communication vers les réseaux sociaux.

Mise en place d'une foire aux questions (vous posez les questions, on y répond)

Une nécessité impérative : avoir du contenu. En clair si aucun d'entre vous ne fournit matière à publication, nous ne pourrons communiquer. Proposer de désigner un délégué UFUTA dans chaque structure.

➤ 2.2 La communication interne

Envoi d'un courrier en direction des dirigeants des structures membres mais aussi un courrier en direction des adhérents des structures membres par l'intermédiaire des dirigeants.

Mise en ligne sur notre site internet des comptes rendus des CA, des journées des dirigeants. L'occasion pour moi de remercier chaleureusement M Olivier BARALE notre webmaster ; salarié de l'UFUTA.

Sous la direction de Françoise DAVID-SCIARA notre dynamique Vice-Présidente chargée de la communication :

Mise à jour de l'annuaire de l'UFUTA ;

Création et envoi du bulletin et des cahiers de l'UFUTA. Ceux-ci se trouvent également sur notre site Internet.

Je ne peux qu'inviter l'ensemble des adhérents des structures membres de l'UFUTA à consulter régulièrement notre site pour mieux nous connaître.

➤ 2.3 La communication externe

Comme annoncé à la Journée des dirigeants du 7 avril, j'ai écrit à chaque candidat à la présidence de la république. Aucune réponse d'aucun d'entre eux.

Dans ma lettre, plusieurs points ont été évoqués :

- Présentation du caractère multidimensionnel de notre Union
- Participation de nos actions au bien et mieux vieillir
- Prendre des engagements pour :
 - o La convention multipartite en réaffirmant son intérêt
 - o Son élargissement, notamment vers l'association Région de France
 - o D'y inclure un volet financement de l'UFUTA

Je terminai ma lettre en évoquant les difficultés que rencontrent certaines UTLs au niveau du salariat et je proposai une réflexion sur une convention collective adaptée à nos spécificités.

Ces éléments sont pour nous fondamentaux. Nous prendrons contact très rapidement avec le nouveau gouvernement, une fois les législatives passées pour faire avancer ces dossiers.

Maintien des liens avec notre partenaire Xenia. Mme AMAURY Présidente qui ne peut être présente et prie de l'excuser.

Établissement d'une carte interactive Par M BARALE donnant la localisation de toutes les UTL's membres de l'UFUTA et de quelques informations vous concernant. Vous recevrez un mail avec un lien pointant sur la carte pour que vous validiez les informations présentées, en nous indiquant celles que vous voulez voir retirer, celle que vous voulez voir ajoutées. Mise en ligne prévue courant septembre - octobre.

3ième partie de ce rapport : Le projet associatif

Le projet associatif UFUTA ambition 2024 est la suite du projet ambition 2020. Une grande partie des éléments contenu dans ce rapport moral font partie intégrante du projet.

Je rappelle que ce projet est évolutif et que vous pouvez proposer des ajouts.

Si le partage de conférenciers « physique » n'a pas fonctionné (aucune demande reçue à ce jour) le partage de Visio conférence en direct live via zoom ou en différé a lui fonctionné. Nous étendrons du mieux possible le système (voir point 6 ODJ) en y incluant des cours. C'est un élément qui peut attirer de nouveaux adhérents.

4ième et dernière partie de ce rapport : Recherche et prix

Cet élément est mis pour mémoire, vous avez assisté à la remise du prix de la recherche. Je ne peux qu'à nouveau féliciter les lauréats. Un petit mot de félicitations également aux candidats non primés.

Pour conclure, je voudrais relever les difficultés que nous rencontrons tous par manque de visibilité lié à la crise sanitaire, sur les mois à venir. Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leurs disponibilités et leur implication dans le pilotage de notre Union. J'invite les structures qui souhaiteraient rejoindre le CA à se faire connaître rapidement afin de coopter le membre proposé.

Je vous invite à constater avec moi que ce rapport moral est conforme à l'objet social de notre Union et respecte en tous points ses statuts.

Annexe 2 : Rapport financier

1 – La liste des adhérents à jour de cotisation

Commune	Libellé	Adhérents	Commune	Libellé	Adhérents
AGDE	UTL	1 000	AMIENS	IUTA	0
ANGERS	UATI	2 469	AUBAGNE	UTI	Accrédité
AURILLAC	UIA	380	AUXERRE	UTB	125
BEAUSOLEIL	UVB	171	BESANCON	UTL	2 150
BEZIERS	UITT	Accrédité	BLOIS	UTL	253
BOULOGNE /	UTA	174	CHAMBERY	UTL	414
CRETEIL	UIA	1 390	DINARD	UDTIS	Accrédité
DREUX	UTL	712	EAUBONNE	CTR	114
EVRY	UTLe	2 090	GAP	UTL	444
LE MANS	UTL	1 587	LIMOGES	UTA	453
MAYENNE	UTL	600	MELUN	UIA	965
METZ	UTI	186	NICE	UNIA	1270
NÎMES	Cadref	3 092	ORLEANS	UTL	930
POITIERS	UIA	461	SAINT	UTL	459
SAINT	UIA	1 616	SAUMUR	STL	331
TOULON	UTI	En cours	TOULOUSE	U3A	470
			TOTAL	32	23 537

2° Résultats de l'exercice – Les produits

Éléments	Réalisé 2019-2021	Budget Prévisionnel	Écart	Rappel Réalisé
PRODUITS				
Cotisations,	22 751,80	16 800,00	+ 5 951,80	24 002,60
Produits	449,52	200,00	+ 249,62	71,59
Reprise sur				3 000,00
TOTAL	23 201,42	17 000,00	+ 6 201,42	27 074,19

2° Résultats de l'exercice – Les Charges

Éléments	Réalisé 2019 -2021	Budget Prévisionnel	Écart	Rappel Réalisé 2018-2019
CHARGES				
Cahier, bulletin, actes Assises	1 281,88	1 200,00	81,88	918,00
Comité scientifique et Prix				163,91
Administration	523,28	1 740,00	- 1 216,72	639,08
Services bancaires	300,52	150,00	+ 150,52	200,68
Assurance	225,32	110,00	+ 115,32	109,74
Autres Charges				386,70
AG		1 000,00	- 1 000,00	8 825,69
Fonctionnement statutaire	2 228,86	5 500,00	- 3 271,14	5 624,81
Autres réunions	709,50	400,00	+ 309,50	473,20
Journée des dirigeants	0,00	1 400,00	- 1 400,00	2 039,39
Conférenciers		500,00	- 500,00	
Aides aux projets	2 000,00	4 000,00	- 2 000,00	3 634,90
Salaire informaticien	2 038,70	1 000,00	- 1 038,70	3 198,00
TOTAL CHARGES	9 308,86	17 000,00	- 7 691,94	26 214,10

2° Compte de résultats de l'exercice

Éléments	Réalisé 2019-2021	Budget	Écart	Rappel Réalisé 2018
TOTAL PRODUITS (€)	22 751,80	17 000,00	+ 6 201,42	27 074,19
TOTAL CHARGES (€)	9 308,06	17 000,00	- 7 691,94	26 214,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (€)	+ 13 893,36			+ 860,09

3° - Bilan au 31/08/2021

Actif		Passif	
Éléments	Montant (€)	Éléments	Montant (€)
LIVRET A	50 449,62	Réserves	48 076,36
Compte courant SG	11 520,10	Résultats 2019 -2021	+ 13 893,36
TOTAL ACTIF	61 969,72	TOTAL PASSIF	61 969,72

Le Président propose à l'AGO de voter l'affectation du bénéfice de l'exercice aux réserves. Celles-ci seront donc de **61 969,72 €**



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

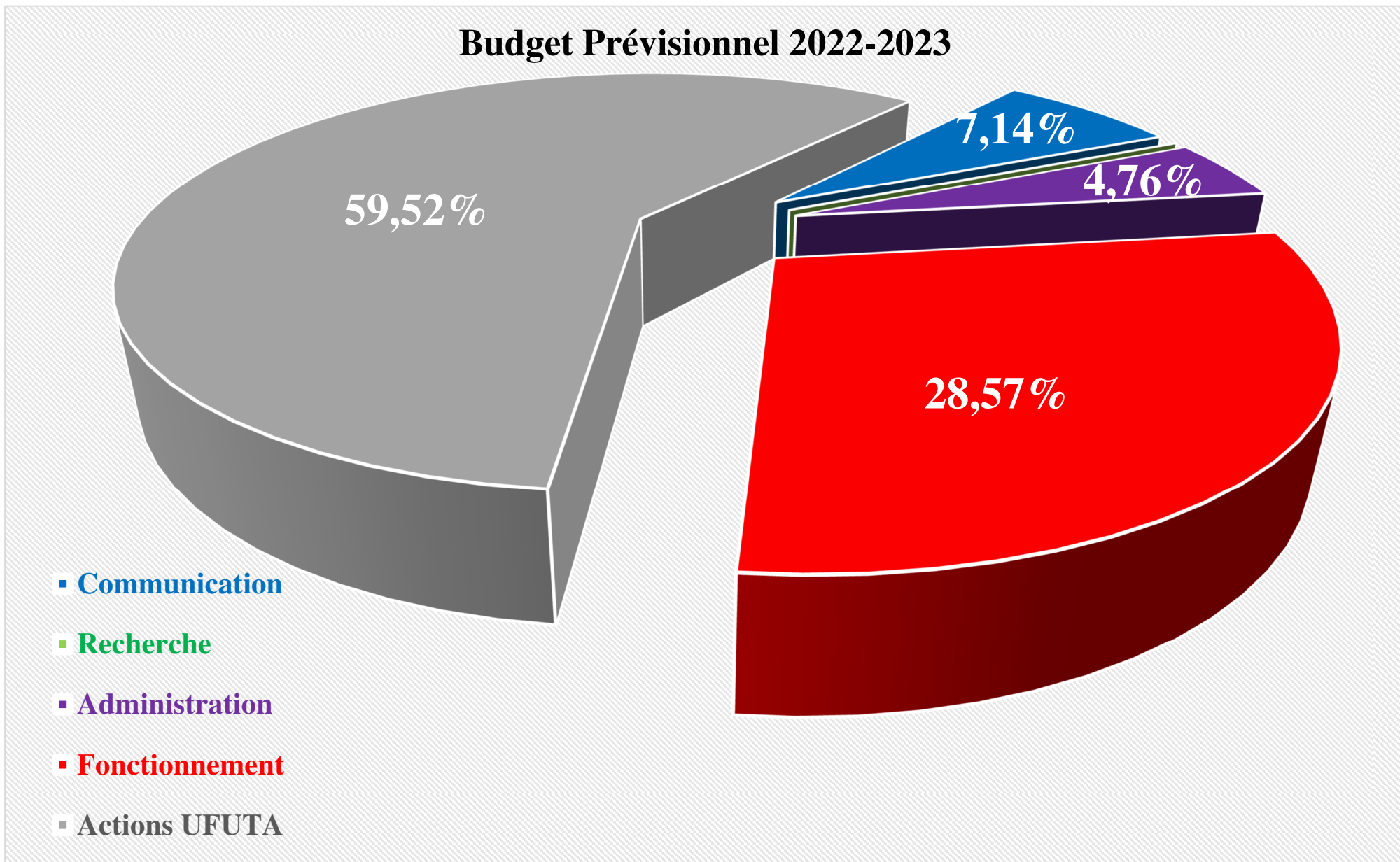
Annexe 3

Proposition Budget Prévisionnel 2022 - 2023

Dépenses			Recettes		
Éléments	Montant	%	Éléments	Unitaire	Montant
Communication	900,00 €	7,14%	Cotisations pour 25 000	0,50 €	12 500,00 €
Recherche	0,00 €	0,00%			
Administration	600,00 €	4,76%	intérêts		100,00 €
Fonctionnement	3 600,00 €	28,57%			
Actions UFUTA	7 500,00 €	59,52%			
Total	12 600,00 €		Total		12 600,00 €

Ci-dessous la représentation graphique par grande masse

Budget Prévisionnel 2022-2023



Pour information complète ci-dessous la liste des diverses rubriques du budget prévisionnel

Communication	900,00 €	7,14%
Cahier		
Bulletin		
Bilan d'activité		
Invitations		
Divers		
Recherche	00,00 €	0%
Prix de la recherche		
Actes		
Plumes et chardons		
Administration	600,00 €	4,76%
Frais postaux		
Frais bancaires		
Internet		
Impressions, photocopies		
Assurance		
Fonctionnement	3 600,00 €	28,57%
AG		
CA		
Bureau		
Réunion Travail CA		
Journées des Dirigeants		
Actions UFUTA	7 500,00€	29,52%
Charges Salariales		
Assises, Chardons		
Ambition 2024 (Aide aux projets, solidarités,)		